

# **Commune de Trégomeur**

## **Procès-verbal du Conseil Municipal**

### **Du 12 décembre 2022**

#### ✓ **Convention de mise à disposition du personnel pour l'assainissement collectif**

Le conseil municipal met à disposition auprès de Leff Armor Communauté, des agents et moyens matériels nécessaires à la gestion du service public d'assainissement collectif du territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'agent est mis à disposition pour exercer les missions suivantes :

- Entretien de la lagune,
- Traitement des lentilles,
- Analyses,
- Entretien des espaces verts de la station,
- Dégrilleur.

le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de Leff Armor communauté, les agents et moyens matériels nécessaires à la gestion du service public d'assainissement collectif du territoire.

#### ✓ **Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2021**

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau ainsi que la délibération correspondante du Conseil communautaire.

#### ✓ **Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif 2021**

M. le Maire présente à l'assemblée le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif, ainsi que la délibération correspondante du Conseil communautaire.

✓ **Tarifs des services pour 2023**

<b>Location mobilier en dehors de la salle polyvalente</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Table 3 ml x 0,80 avec 2 tréteaux (nombre : 22)	<b>2.00 €</b>	<b>2.00 €</b>
Banc (nombre : 20)	<b>1.00 €</b>	<b>1.00 €</b>
Chaise	<b>0.35 €</b>	<b>0.35 €</b>
Caution	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>

<b>Fourniture et pose de buses</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Buse de 300 mm – le ml	<b>Coût réel</b>	<b>Coût réel</b>
Buse de 250 mm – le ml		
Création d'un regard avec grille		
Création d'un regard sans grille		
Contrôle travaux pose de buses par particuliers		
Main d'œuvre du personnel communal	<b>40 €</b>	<b>40 €</b>

<b>Raccordement réseau eaux pluviales</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
<b>Sans traversée de route</b> <i>La prestation comprend la réalisation d'une tranchée, la fourniture et la pose d'un regard maçonné avec cadre et plaque pleine carrée 500 x 500, d'un tuyau en PVC de diamètre 125.</i>	<b>Prix coûtant</b>	<b>Prix coûtant</b>
<b>Avec traversée de route</b> <i>La prestation comprend la réalisation d'une tranchée, la fourniture et la pose d'un regard maçonné avec cadre et plaque pleine carrée 500 x 500, d'un tuyau en PVC de diamètre 160, la réfection de la chaussée.</i>	<b>Prix coûtant</b>	<b>Prix coûtant</b>
<b>Supplément</b> s'il est demandé ou exigé une grille à la place de la plaque pleine.	<b>Prix coûtant</b>	<b>Prix coûtant</b>

<b>Concessions dans le cimetière</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Concession de 15 ans	<b>70 €</b>	<b>70 €</b>
Concession de 30 ans	<b>140 €</b>	<b>140 €</b>
Concession caveautin de 10 ans	<b>126 €</b>	<b>126 €</b>
Concession caveautin de 30 ans	<b>192 €</b>	<b>192 €</b>
Dispersion jardin du souvenir	<b>Tarif horaire *</b>	<b>Tarif horaire *</b>

\* Si préparation par les employés municipaux. Gratuit par entreprise de Pompes Funèbres

## ✓ **Changement d'horaires éclairage public**

M. Bertrand Renier expose que la question de l'éclairage public est devenue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales, à la fois énergétique, économique et écologique.

Il propose une réduction de temps d'éclairage public, à compter de la mi-décembre jusqu'au 31 mars :

- Le matin : allumage de 6h30 à 8h00,
- Le soir : allumage de 18h00 à 21h00.

Entendu l'exposé, le Conseil municipal valide la modification des heures d'éclairage public, à savoir, allumage à 6h30 jusque 8h00 et le soir de 18h00 à 21h00.